



WERY IMMO
DU DÉBUT À LA FIN DE VOS PROJETS

Véronique Brusselmans

Avocate associée

v.brusselmans@wery.legal

Activités professionnelles

- Juriste (jusqu'en 2009) au sein du département recherche l'ULB; gestion des contrats, gestion de la nouvelle législation relative à la TVA pour les Universités.
- Avocate au Barreau de Bruxelles
- Associée au sein de l'Association d'avocats WERY LEGAL depuis 2016
- Pratique du droit des marchés publics, droit immobilier, droit du bail, droit des biens, droit administratif et droit civil en général
- Membre de l'Association Belge du Droit de la Construction ASBL
- Membre de l'ASBL PROMETHEA. Membre du JURY des CAÏUS 2018 et 2019.

Mandats Universitaires

- Université Catholique de Louvain (2000-2001) – Assistante à la Faculté de Sciences Économiques et Sociales
- Université Catholique Argentine (1997-1999) - Assistante à la Faculté de Droit et Sciences Politiques

Parcours académique

- 1995-1996 : Maîtrise en Sciences Politiques à l'Université Catholique Argentine. Grande distinction
- 1989-1994 : Licence en droit à l'Université Catholique de Louvain – candidatures à l'Université Saint-Louis. Distinction.
- Échange interuniversitaire durant un semestre dans le cadre du programme Erasmus avec l'Université Complutense de Madrid.
- 1987-1989 : Baccalauréat Français, A1, Philosophie-Mathématique, à Saint Germain en Laye, France.

Publications – conférences – formations

- Co-Auteur de « L'Immobilier en pratique », Kluwer, depuis 2011;
- Formation ESIMAP en matière de marchés publics à concurrence de 8 journées de 6h, 2016 ;
- Publications internes: “ *Un créancier peut-il poursuivre l'action paulienne à l'encontre d'un débiteur failli?*”; “*Faut-il attirer les édificateurs à la cause lorsque des vices et malfaçons sont découverts après la vente d'un bien vendu par un professionnel de l'immobilier ?* » , 2015 ;
- Conférence dans le cadre du cycle de conférence “Diagnostic des contrats” organisé par Larcier: orateur de la conférence “*le contrat d'architecte*” et de la conférence “*le contrat d'entreprise*”, 2018.